



C.PCT 1064
- 41

Le 24 mars 2006

Madame,
Monsieur,

Propositions de modification du formulaire PCT/IB/306

La présente circulaire est adressée à votre office en sa qualité d'office récepteur, d'administration chargée de la recherche internationale, d'administration chargée de l'examen préliminaire international ou en sa qualité d'office désigné ou élu selon le Traité de coopération en matière de brevets (PCT), aux fins de la consultation prévue à la règle 89.2.b). Elle est également adressée à certaines organisations non gouvernementales.

La présente circulaire a trait aux propositions de modification du formulaire PCT/IB/306 "Notification de l'enregistrement d'un changement". Le nombre de requêtes déposées par des déposants aux fins de l'enregistrement de changements selon la règle 92*bis* qui visent de multiples demandes internationales a considérablement augmenté récemment. Ces requêtes contiennent habituellement, en plus du changement requis, une liste des demandes internationales concernées. Selon la pratique actuelle, un formulaire PCT/IB/306 distinct est émis pour chaque demande internationale visée par le changement requis. Il convient en outre de rappeler qu'une copie de ce formulaire est adressée à l'office récepteur, à l'administration chargée de la recherche internationale, à l'administration chargée de l'examen préliminaire international ainsi qu'aux offices désignés ou élus, selon le cas.

/...

À l'avenir, le Bureau international souhaite offrir un service plus efficace aux déposants qui déposent de telles requêtes visant de multiples demandes internationales et, en conséquence, afin de pouvoir traiter ces requêtes plus efficacement et dans des délais plus courts, il est proposé, dans de tels cas, d'établir un seul formulaire PCT/IB/306 auquel serait annexée une liste des demandes internationales concernées. Cette "feuille annexe" du formulaire contiendrait, pour chaque demande internationale visée, la référence du dossier ou du mandataire (lorsqu'elle est disponible), le numéro de la demande internationale et la date de dépôt international. Le formulaire, lui-même, ferait référence à cette "feuille annexe" s'agissant de ces éléments des données bibliographiques.

./ À titre d'illustration, il convient de se référer à l'exemple du formulaire rempli, tel qu'il est proposé de le modifier, qui figure dans l'annexe de la présente circulaire (les modifications sont signalées par des lignes verticales dans la marge des feuilles concernées).

Commentaires sur les propositions de modification du formulaire

Votre office est invité à fournir ses commentaires, le cas échéant, au Bureau international d'ici au 10 avril 2006, de préférence par courrier électronique à l'adresse suivante : pct.legal@wipo.int ou par télécopie au numéro suivant : (+41-22) 910 00 30.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Francis Gurry
Vice-directeur général

Pièce jointe : annexe – proposition de modification du formulaire PCT/IB/306

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS**PCT**NOTIFICATION DE L'ENREGISTREMENT
D'UN CHANGEMENT

(règle 92bis.1 et instruction administrative 422 du PCT)

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

Destinataire :

PIERMARINI, Giuseppe
Piazza della Scala
Milan
20121
Italie

Date d'expédition (jour/mois/année)	8 mai 2006
Référence du dossier du déposant ou du mandataire Voir feuille annexe	NOTIFICATION IMPORTANTE
Demande internationale n° Voir feuille annexe	Date du dépôt international (jour/mois/année) Voir feuille annexe

1. Les renseignements suivants étaient enregistrés en ce qui concerne :

le déposant l'inventeur le mandataire le représentant commun

Nom et adresse PIERMARINI, Giuseppe 99, Strada Provinciale Milan 20121 Italie	Nationalité (nom de l'État)	Domicile (nom de l'État)
	n° de téléphone +39 0525759164	
	n° de télécopieur +39 0525759164	
	n° de téléimprimeur	

2. Le Bureau international notifie au déposant que le changement indiqué ci-après a été enregistré en ce qui concerne :

la personne le nom l'adresse la nationalité le domicile

Nom et adresse PIERMARINI, Giuseppe Piazza della Scala Milan 20121 Italie	Nationalité (nom de l'État)	Domicile (nom de l'État)
	n° de téléphone +39 0525759809	
	n° de télécopieur +39 0525759809	
	n° de téléimprimeur	

3. Observations complémentaires, le cas échéant :

4. Une copie de cette notification a été envoyée

à l'office récepteur aux offices désignés concernés
 à l'administration chargée de la recherche internationale aux offices élus concernés
 à l'administration chargée de l'examen préliminaire international autre destinataire :

Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse n° de télécopieur +41 22 338 82 70	Fonctionnaire autorisé Franck PICARD n° de téléphone +41 22 338 XX XX
--	---

Annexe de la circulaire C. PCT 1064
page 2

FEUILLE ANNEXE Le changement mentionné ci-avant a été enregistré en ce qui concerne les demandes internationales suivantes :		
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	Demande internationale n°	Date du dépôt international (<i>jour/mois/année</i>)
ARY/5878/av	PCT/IB2005/971857	24 septembre 2005 (24.09.2005)
ARY/6660/av	PCT/IB2006/685814	14 mars 2006 (14.3.2006)
ARY/4851/av	PCT/IB2005/012877	24 janvier 2005 (24.01.2005)
ARY/6600/av	PCT/IB2005/987957	4 janvier 2005 (4.1.2005)
TTA/6787/tz	PCT/IB2004/989957	29 novembre 2004 (29.11.2004)
TTA/6790/tz	PCT/IB2005/006925	16 février 2005 (16.02.2005)
TTA/6764/tz	PCT/IB2005/265895	11 mai 2005 (11.05.2005)
TTA/6590/tz	PCT/IB2006/987957	16 mars 2006 (16.3.2006)
TTA/6661/ab	PCT/IB2005/458935	2 août 2005 (2.8.2005)
TTA/6662/ab	PCT/IB2005/985897	4 novembre 2005 (4.11.2005)
TTA/6663/ab	PCT/IB2005/981857	18 octobre 2005 (18.10.2005)